LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 26 octobre 2018

Groupe de travail MAEE-ONG
Luxembourg, le 5 octobre 2018
Projet de Compte Rendu

1. Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et Européennes (MAEE):
- M. Manuel TONNAR, Directeur de la coopération au développement et de l'action humanitaire
- M. Claude FABER, Directeur adjoint de la coopération au développement et de l'action humanitaire
- Mme Erna KORNELIS, Service ONG
- Mme Sarah ANJO, Service ONG

Pour les ONG :
- Mme Marianne KRAUS, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Fabien LEDECQ, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Armand Drews, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Richard GRAF, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Paul Delanois, MSF
- M. Michael Feit, Caritas
- Mme Stephanie Wies, CARE

Excusés :
- M. Christian Huvelle, Croix-Rouge luxembourgeoise
- M. François-Xavier Dupret, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg

2. Détail

2.1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2.2) Assises de la Coopération 2018

Le MAEE tire un bilan positif des Assises de la Coopération (19-20 septembre), auxquelles ont participé plus de 230 personnes. Le programme fut marqué par la présentation de la nouvelle stratégie et identité visuelle de la Coopération luxembourgeoise, les discussions interactives concernant l'Afrique, le 40ième anniversaire de LuxDev et l'atelier organisé par les ONG. Une newsletter sera diffusée à laquelle avait également collaboré le Cercle.

Invitée à donner son feedback, une représentante du Cercle du Cercle explique que sur 160 inscrits, 80 personnes y ont assisté. Le MAEE remarque que des 81 membres du Cercle, 26 étaient présentes et exprime ses doutes quant à la représentativité des travaux, étant donné le faible nombre de membres

ayant répondu à l'invitation de l'organisation qui les chapeaute. Le Cercle estime quant à lui que sur un thème qui abordait le travail en réseau et les synergies (issus de la nouvelle stratégie du MAEE), il était au contraire très riche d'avoir une diversité de public (MAEE, LuxDev…) et que cette participation mixte décloisonne la partie « atelier des ONG ». Par ailleurs, beaucoup d'ONG ont participé à la journée précédente qui était centrale au vu de la présentation de la stratégie du MAEE.
Il importera toutefois d'analyser le format des Assises et la coordination de l'événement pour les éditions futures.

Une ONG s'enquiert sur un éventuel compte rendu des discussions sur le Sahel. Le MAEE réfère à la newsletter. L'ONG observe avec satisfaction qu'un certain nombre de représentants de missions diplomatiques étrangères se soit déplacé et ait participé à l'atelier.

Le MAEE se montre intéressé par les pistes que l'atelier a permis de dégager, et rappelle les réflexions internes qui sont déjà en cours concernant une plateforme/cartographie interactive. Interrogé quant aux conclusions de l'atelier des ONG, un représentant du Cercle explique qu'il y a principalement deux questions qui sont ressorties au niveau des priorités à adresser : (1) travailler ensemble, renforcer la visibilité, la coordination sur le terrain et la création de liens entre les individus et (2) les thématiques de la mobilisation de l'expertise technique, des formations, du partage de connaissances, du lien entre la culture et le développement et la communication du secteur envers le grand public. Ceci mènerait à des réflexions quant aux structures d'une éventuelle plateforme (participative). Le Cercle s'est déjà engagé dans des réflexions autour de la création d'(autres) lieux d'échange et de rencontre pour les multiplicateurs. La présence de membres de LuxDev à l'atelier aurait été très appréciée et le Cercle aimerait poursuivre dans cette voie. Il en serait de même pour le contact direct avec des représentants des Ambassades. Le MAEE invite le Cercle à émettre des propositions concernant les suites à réserver aux conclusions de l'atelier.

Interrogé par une ONG, le MAEE explique qu'il attendra les résultats des élections nationales pour pouvoir se prononcer sur la question des Assises au printemps (en marge de la conférence diplomatique).

2.3) Suite de la stratégie générale : plan de mise en œuvre sur 5 ans – quand, méthode et rôle des ONG

Le Cercle a cherché à savoir quel serait le timeline du plan de mise en œuvre ainsi que le rôle des ONG dans cette opération. Le ministère a affirmé être ouvert à toutes les propositions pour le cas où le Cercle aurait des suggestions à formuler. Il a indiqué vouloir mettre en œuvre un plan d'action et y intégrer des KPI (key performance indicators) ainsi que veiller à ce que le *reporting* soit assuré chaque année. Toujours selon le ministère, il est également nécessaire d'avoir une stratégie avec des guidelines thématiques et qui seraient discutées dans le cadre de groupes de travail ou d'ateliers organisés.

2.4) Nouvelle identité visuelle de la Coopération luxembourgeoise

Le MAEE est en cours d'établir un court aperçu qui détaillera les modalités et conditions d'utilisation du nouveau logo de la Coopération luxembourgeoise à l'attention de tous ses partenaires (Ministères, LuxDev, ONGs). Ces lignes directrices seront diffusées à toutes les ONG et le MAEE salue le fait que le Cercle se charge de la distribution via son réseau de ses membres.

2.5) Composition des GT MAE-ONG

La question avait déjà été discutée au sein du ministère. Le Cercle a proposé 4 personnes permanentes qui le représenteraient, deux membres permanents et deux membres du C.A. En fonction de l'ordre du

jour, d'autres membres seraient susceptibles d'être invités en tant qu'« experts ». Certaines grandes ONG n'étant pas membre du Cercle, tels CIL, CR et MSF, feront également l'objet d'une invitation régulière pour participer aux réunions du GT MAE-ONG.

Pour le MAE, il est nécessaire d'avoir un principe à respecter en matière de participations: ainsi il invitera les 4 permanents du Cercle ainsi que certains représentants d'ONG non membre du Cercle. Pour toutes les autres ONG, ce sera au Cercle de leur adresser une invitation en fonction de l'ordre du jour.

Le Cercle fera connaître qui il estime devoir encore inviter.

2.6) Prévention et lutte contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle : follow-up

Le MAEE fait référence au travail entamé au niveau de l'OCDE. Il serait utile de disposer, en temps utile, d'assez de matériel pour parvenir à une décision de soit reprendre le modèle de l'OCDE, soit de l'adapter aux besoins luxembourgeois dans l'optique d'avoir une charte en place à la fin de l'année 2018 à laquelle toutes les ONG pourront adhérer. L'adhésion à cette charte sera, à terme, soit une condition pour l'obtention voire la prolongation de l'agrément du MAEE, soit conditionnelle en vue de l'obtention d'un cofinancement par le MAEE.

Une représentante du Cercle explique qu'il existe un draft de ladite charte. Fin octobre, cette charte sera le sujet d'un atelier d'échange entre ONG.

Un représentant d'une ONG non membre du Cercle informe qu'une clause contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle fait désormais partie intégrante des contrats de travail de l'ONG et que tous ses bénévoles sont contraints de s'y soumettre. Le texte sera transmis par l'ONG au MAEE.

Le MAEE détaille que le sujet est également en cours de discussion avec LuxDev ainsi qu'au niveau de la Fonction publique. Il attendra les résultats au niveau de l'OCDE pour voir si une adhésion à ces principes sera suffisante ou si l'on souhaitera une version plus détaillée.

2.7) Deuxième appel à proposition

Pour le deuxième appel à proposition de 2018, le ministère a informé avoir reçu 16 dossiers, dont un n'a pas été retenu en raison des critères d'éligibilités. Après analyse, il apparait que le montant total de la part MAE pour l'année 2018 s'élève à 1,7 millions d'euros. En raison du faible nombre de dossiers soumis à la direction de la coopération, tous les dossiers obtenant la moyenne de 50/100 points seront cofinancés, le budget prévu pour la deuxième partie de l'année, n'étant pas entièrement épuisé.

2.8) Divers

Entrevue Cercle des ONG-Kindernothilfe : Une représentante du Cercle informe le MAEE que l'ONG Kindernothilfe les aurait contactés en vue d'organiser des formations sur les droits des enfants et souhaite s'informer auprès du MAEE si tel avait été l'intention du MAEE en référant cette ONG au Cercle. Le MAEE informe qu'il avait redirigé l'ONG Kindernothilfe au Cercle uniquement dans le but d'explorer ensemble les possibilités et les utilités d'organiser de telles formations au Luxembourg.

Nouvelle organisation du Cercle des ONG : Le MAEE soulève la question de la réorganisation du Cercle et la nécessité de formaliser certains échanges, notamment via un interlocuteur unique au niveau du Cercle. En effet, lors de l'organisation des Assises, certaines difficultés ont rendu la coopération lors de

l'organisation de cet événement majeur de la Coopération luxembourgeoise peu satisfaisante. Les flux de communication internes seraient à améliorer. Le Président du C.A. du Cercle informe que le Cercle serait presque au bout de ses discussions. L'élaboration des descriptions de postes serait achevée. Deux ateliers seraient encore prévus en octobre, portant sur la stratégie du Cercle et sa composition, qui comprendrait les 3 volets coordination de l'équipe, représentant vers l'extérieur (avec Mme Marianne Kraus en tant qu'interlocuteur unique avec le MAEE) et le lien de l'équipe des permanents avec le C.A.. Les résultats seraient présentés au MAEE en temps utile. Le MAEE souligne que le plan de travail du Cercle devra être approuvé, ce qui, selon le Cercle, serait le cas vers la mi-fin novembre. Le Cercle contactera le MAEE pour convenir d'un rendez-vous.

Autres points :

- Un membre du Cercle s'enquiert sur la situation du budget suite aux élections. Le MAEE informe que vraisemblablement, le début de l'année sera marqué par le fonctionnement sous douzièmes provisoires, ce qui signifierait un certain impact lors du paiement de sommes importantes.
- un membre du Cercle s'enquiert sur les conséquences du rabaissement du plafond des frais administratifs de 15 à 14% et souhaite savoir si une ou plusieurs ONG sont impactées par cette modification.
- un représentant du Cercle informe que le Cercle réalisera un nouveau sondage avec TNS-Ilres en novembre et dont les résultats seraient connus avant la fin de l'année 2018. Le 23 octobre aura lieu un atelier sur la méthodologie du sondage.
- Le MAEE demande si les ONG constatent certaines tendances au niveau de la récolte de fonds. Pendant que les représentants du Cercle estiment que la forme des dons aurait beaucoup changé (notamment les jeunes qui font moins de dons classiques mais organisent plutôt des évènement de collecte de dons, souvent via les médias sociaux) un représentant d'une ONG non-membre du Cercle ne constate aucune évolution (30% de leurs recettes se concrétisent entre novembre et décembre).

La prochaine réunion du GT est fixée au 30 novembre 2018.

Claude Faber / Erna Kornelis / Sarah Anjo
Personne de contact : Sarah Anjo (247-82440)